Retraite et engagements sociaux

ECTS : 1.5

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours vise à donner l'ensemble des connaissances de base indispensables aux actuaires qui souhaiteront se spécialiser dans l'actuariat appliqué aux régimes de retraite et aux engagements sociaux (dans le Conseil, au sein de services techniques d'organismes assureurs, au sein de caisses de retraite…).

Les 12 premières heures permettront de balayer les principaux sujets du programme, en illustrant chaque partie du cours par des exemples concrets et divers exercices.

Les 6 dernières heures du cours ont lieu en salle informatique (TP) où les étudiants seront amenés à développer leur propre outil d'évaluation actuarielle sur un cas réel.

Plan du cours

1. La retraite en France : Etat des lieux
2. Les concepts de base de la retraite
    1. Cotisations définies / Prestations définies
    2. Répartition / Capitalisation
3. Les régimes obligatoires des salariés du privé
    1. Régime Général
    2. Régime complémentaire obligatoire : AGIRC-ARRCO
    3. Le rachat de trimestres
    4. Les paramètres de pilotage d'un régime en point
4. Les retraites supplémentaires en entreprises
    1. Plan d'Épargne Retraite (PERO, PERCOL, PERU)
    2. Nouveau régime à prestations définies L137-11-2
5. Évaluation et comptabilisation des engagements sociaux
    1. Présentation de la norme IAS19
    2. Méthode d'évaluation des avantages du personnel
    3. Hypothèses actuarielles
    4. Exemple de Calcul
    5. Projection des engagements
    6. Écarts actuariels

Compétence à acquérir :

- Comprendre l'imbrication des régimes de retraite en France : régime de base, complémentaire et supplémentaires.
- Maitriser les modalités de fonctionnement des régimes de base et complémentaire des salariés du privé : modalités de calcul des rentes, modalités de financement des régimes et pilotage technique.
- Maitriser l'évaluation et la comptabilisation des engagements sociaux des entreprises.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen